

# LA FICHE PÉDAGOGIQUE

En France, 32% des femmes déclarent avoir subi du harcèlement sexuel ou une agression sexuelle sur leur lieu de travail (Ipsos, 2019). Les violences sexistes et sexuelles pèsent à la fois sur les personnes victimes, sur l'équipe de travail et sur les structures.

Ce module de 6 heures doit permettre de faire monter individuellement et collectivement le niveau de conscience et d'engagement des agent·es. Avec un objectif à terme : faire cesser ces agissements.



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Faire connaître les définitions juridiques, le cadre et les obligations légales en matière de prévention, de protection des victimes et de lutte contre les violences.
- Faire prendre conscience de la responsabilité collective et individuelle relative à la lutte contre les violences.
- Donner les moyens d'agir à chacun, chacune.
- Améliorer le repérage et l'accompagnement des victimes en renforçant la mobilisation des différents acteurs et faire cesser ces agissements.

## INFORMATIONS PRATIQUES



**Public cible :**  
tout agent public



**Durée :**  
6h00



**Prérequis :**  
Aucun pré-requis. Il est recommandé de suivre le module en ligne "Violences sexistes et sexuelles au travail"



**Modalité :** présentiel

Autres modalités : classe virtuelle, théâtre-forum



**Nombre de stagiaires :** 15

Autres modalités : 15 à 30 stagiaires, 30 à 500 stagiaires

**Lieux possibles de réalisation de la formation**

Locaux du groupement et/ou des bénéficiaires.

## LES INTERVENANT·ES

Cette formation est animée par des expert·es de la prévention des violences sexistes et sexuelles, disposant de 3 à 12 ans d'expérience dans la formation d'adultes.



## AUTOUR DE LA FORMATION

En amont de la session de formation, vous recevrez : la fiche pédagogique, le lien du module Mentor, un formulaire de pré-positionnement et un lien pour poser d'éventuelles questions.

A l'issue de la session de formation, vous recevrez le support de la formation, une fiche synthèse "La formation en un clin d'oeil", une bibliographie et une sitographie.

Il vous sera proposé un quiz de validation des acquis.

Une fois la session passée, vous serez invité·e à participer à des RDV de l'égalité, en ligne, pour rencontrer des intervenant·es et échanger.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Accueil, introduction, tour de table

#### 1. Définitions légales des violences et chiffres clés

Agissement sexiste ou discriminatoire, harcèlement sexuel, agression sexuelle et viol

#### 2. Les conséquences des violences

Sur la santé, sur le travail, sur le collectif, sur la structure et l'employeur.

#### 3. Les obligations légales de l'employeur

Focus sur les obligations des employeurs publics

### Pause

#### 4. Les outils de prévention

Formation, communication, accueil des équipes et exemplarité de la direction.

#### 5. Les outils de détection

Poser la question, repérer les signaux d'alerte, prendre les signalements et alertes au sérieux

#### 6. Les techniques pour réagir et accueillir la parole

#### 7. Les interlocuteur·ices dédié·es et leurs rôles

En interne et en externe

### Conclusion et évaluation